



Ecole BRADFER-Saint Jean-Baptiste

## COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration du lundi 12 octobre 2015

Présents : V. ZEVIO / L. PANNEELS (représentant le cycle 1) / C. SOUSA (représentant le cycle 2) / V. GARNIER (représentant le cycle 3) / A. LATTE / S. BARTHELEMY-SAINTOT / M. PARISOT / L. BEDNARECK / A. BRAUER / A. GROSBOIS L. CAMPOY / F. CARTEGNIE / C. PRINS / S. BODHUIN / D. CHOPPIN / C. HERBINET / O. BORRAS / J. LEROY / C. STROHL / C. LEGOUGE / JR ROSIER / C. CHENILLOT / C. DURCKEL / E. BRESSAN / A. GEORG / C. HERVELIN

Excusés : C. NAUDE

La présidente remercie tous les parents et les enseignantes présents.

### 1. Tour de table :

La présidente demande que le rôle de parents correspondants soit à nouveau rappelé : Le parent correspondant représente les parents de sa classe. Il est le lien entre l'enseignante et les parents de la classe. A ce titre, il est donc souhaitable qu'au moins un des parents correspondants de la classe soit présent lors des conseils d'administration afin de transmettre les informations de celle-ci. La présidente demande également qu'à ce titre chacun puisse s'impliquer dans au moins une action organisée par l'APEL au cours de l'année.

### 2. Compte Rendu du Conseil d'Administration de l'OGEC :

- Madame Zévio nous informe qu'un prévisionnel de fonctionnement de l'ensemble des 3 établissements a été voté.

### 3. Demande de subventions pour l'année 2015-2016

- Pour l'école Bradfer, le dossier le plus important concerne la construction de nouvelles salles de classe en remplacement des préfabriqués. L'établissement vient de prendre connaissance que les préfabriqués sont présents sur le cadastre. Il s'agit de savoir si on peut construire à leur place. Cela permettrait d'avoir des salles de classe et une salle de motricité. Aujourd'hui, Madame Zévio est donc en phase de prospection pour cette construction.

- Le Conseil d'Administration de l'OGEC devra donc valider les plans lorsqu'ils seront définis. Dans l'idéal, la construction devrait se faire sur 2016-2017. Toutefois, ce projet est aussi fonction de la démographie de la ville puisque celle-ci a un impact direct sur le nombre d'élèves de l'établissement.
- Demande de subventions : l'accueil des tout-petits est une priorité pour Madame Zévio. En effet, elle souhaite créer un espace ludique pour les moins de 2 ans afin de pouvoir les accueillir dans de meilleures conditions. L'espace ludique coûte 700 euros. L'APEL se propose de subventionner cet investissement à hauteur de 300 euros.

Celui-ci est soumis au vote.

Nombre de votants : 22 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 22

**Financement de l'espace ludique voté à l'unanimité pour une valeur de 300 euros.**

- Financement de tablettes. L'école projette de faire l'acquisition de 25 tablettes, notamment pour les petits, avec des applications ce qui permettrait aux enfants de découvrir les apprentissages sous d'autres formes. Actuellement, l'école a des problèmes de connexion Wiifi compte tenu de l'épaisseur des murs. Ce problème est récurrent et pénalise également l'utilisation de la classe mobile. L'urgence est donc le développement de bornes wiifi performantes pour permettre l'utilisation de la classe mobile dans de bonnes conditions et l'investissement dans des tablettes qui viendraient en complément des ordinateurs portables de la classe mobile.

L'APEL souhaite participer à cette démarche et se propose de voter un budget équivalent à 50% du coût de l'étude et de l'installation de bornes wiifi, le tout plafonné à 2500 € et sous réserve que l'OGEC établisse un calendrier prévisionnel de l'aménagement de ces bornes (déjà incluses dans le budget de l'OGEC de cette année).

Proposition soumise au vote :

Nombre de votants : 22 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 22

**Le financement de 50% de l'étude avec concrétisation de l'installation est adopté à l'unanimité**

- Madame Zévio nous informe qu'elle souhaite investir cette année dans du matériel de motricité pour la maternelle. Actuellement, les enseignantes de maternelles font un tri et un état des lieux du matériel de motricité existant dans l'établissement. Suite à cela, elles feront un listing du matériel dont elles auraient besoin et demanderont des devis. Elles soumettront ces devis lors du prochain Conseil d'Administration et l'APEL évaluera alors la possibilité de participer au financement et dans quelles proportions.
- La présidente de l'APEL propose de voter une enveloppe de solidarité pour aider les familles qui en feraient la demande, notamment à l'occasion des voyages. La présidente propose de voter le même montant que l'an passé, à savoir 744 euros. La proposition soumise au vote :

Nombre de votants : 22 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 22

**Le fond de solidarité d'un montant de 744 euros est adopté à l'unanimité**

Madame Zévio souhaite nous informer que l'équipe a demandé que l'aide apportée par l'APEL aux classes pour leur voyage ne bénéficie pas tous les ans au même niveau mais que cela tourne. Madame Zévio poursuit et demande si cette année, l'aide accordée par l'APEL aux classes pour leur voyage scolaire peut être portée sur les classes de CM1 et CM2. Il est demandé un soutien logistique (fonds de caisse, mise en contact avec des sociétés comme "Initiatives" pour des ventes de cabas, mugs...) La demande de soutien logistique est soumise au vote.

Nombre de votants : 22 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 22

#### **Le support logistique pour les classes est adopté à l'unanimité**

#### **4. Dates des manifestations pour l'année 2015-2016**

- Marché de Noël : Il aura lieu le vendredi 11 décembre 2015. Un mot sera rédigé à l'attention des parents de l'école pour confectionner des gâteaux et venir aider notamment l'après-midi pour distribuer le goûter aux enfants et assurer le marché de Noël. D'autre part, des achats devront être réalisés pour confectionner des objets en pâte fimo comme l'an dernier, des boissons et autres pour le goûter des enfants et pour le marché de Noël. Des ateliers "pâte fimo" seront organisés au domicile de parents. La présidente propose au vote un budget de 650 euros.

Nombre de votants : 22 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 22

#### **Le budget de 650 euros est adopté à l'unanimité**

- Crêpes : la vente de crêpes aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> février 2016. Un mot sera rédigé à l'attention des parents de l'école pour confectionner des crêpes et venir aider l'après-midi pour tartiner et vendre les crêpes.
- Portes ouvertes : elles auront lieu le samedi 27 février 2016 pour l'ensemble scolaire. De 10h à 13h pour l'école Bradfer et l'après-midi pour le collège et le Lycée.
- Carnaval : cette année cette journée se déroulera le 3 jeudi mars 2016. Comme tous les ans, les enfants et l'équipe enseignante se déguiseront. A cette occasion, une vente de beignets sera organisée ainsi que la vente de photos des enfants déguisés (voir également de l'équipe pédagogique).
- Opération chocolats de Noël 2015 : les catalogues de chocolats seront distribués au retour des vacances de la Toussaint pour une date limite de retour des commandes le lundi 9 novembre 2015.

#### **5. Questions diverses**

- Madame Zévio nous annonce un heureux événement : Madame KIMMEL a donné naissance le 12 octobre à une petite Alice de 50 cm et de 3,550 Kg. Toutes les deux se portent bien et l'APEL, au nom des parents de l'école, souhaite la bienvenue à ce petit ange et tous ses vœux de bonheur à la famille.

- Compte tenu de l'investissement en temps que représente la confection d'objets pour la fête de Noël, des parents demandent s'il serait possible sur un temps de classe, que des enfants confectionnent des objets. Madame Zévio propose que les maitresses de maternelles et de classes primaires jusqu'au CE1 réalisent, au cours d'ateliers avec leurs élèves, des objets destinés à la vente du marché de Noël. Madame Zévio propose également la mise en place de ces mêmes ateliers durant le temps de midi mais avec l'ensemble des élèves présents. L'APEL achètera le matériel pour ces ateliers. De ce fait, le budget précédemment voté devient probablement insuffisant.

La présidente propose de voter un nouveau budget pour le marché de Noël afin de le faire passer de 650 euros à 800 euros.

Nombre de votants : 22 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 22

**Le budget de 800 euros est adopté à l'unanimité**

- Cette année la salle Dumas était réservée le 27 février 2016, date de la journée porte ouverte dans l'ensemble scolaire. Compte tenu de l'investissement qu'une manifestation, même commune aux apels de l'ensemble scolaire, demande en temps et personnes, il a été décidé de ne pas profiter de la salle Dumas cette année mais de réserver tout de suite une date pour 2017.

**La date du prochain Conseil d'Administration est fixé au 3 mars 2016 à 19h30 dans les locaux de l'école.**

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 21h20.

La Présidente de l'APEL  
Alexandra GEORG

